



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois

Question écrite n° 2764

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur l'application de la loi n° 2012-158 du 1er février 2012 visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs. Il la prie de bien vouloir l'informer de l'état d'avancement des décrets pris pour l'application de cette loi.

Texte de la réponse

Le décret sera publié au premier semestre 2013.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2764

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4686

Réponse publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1639